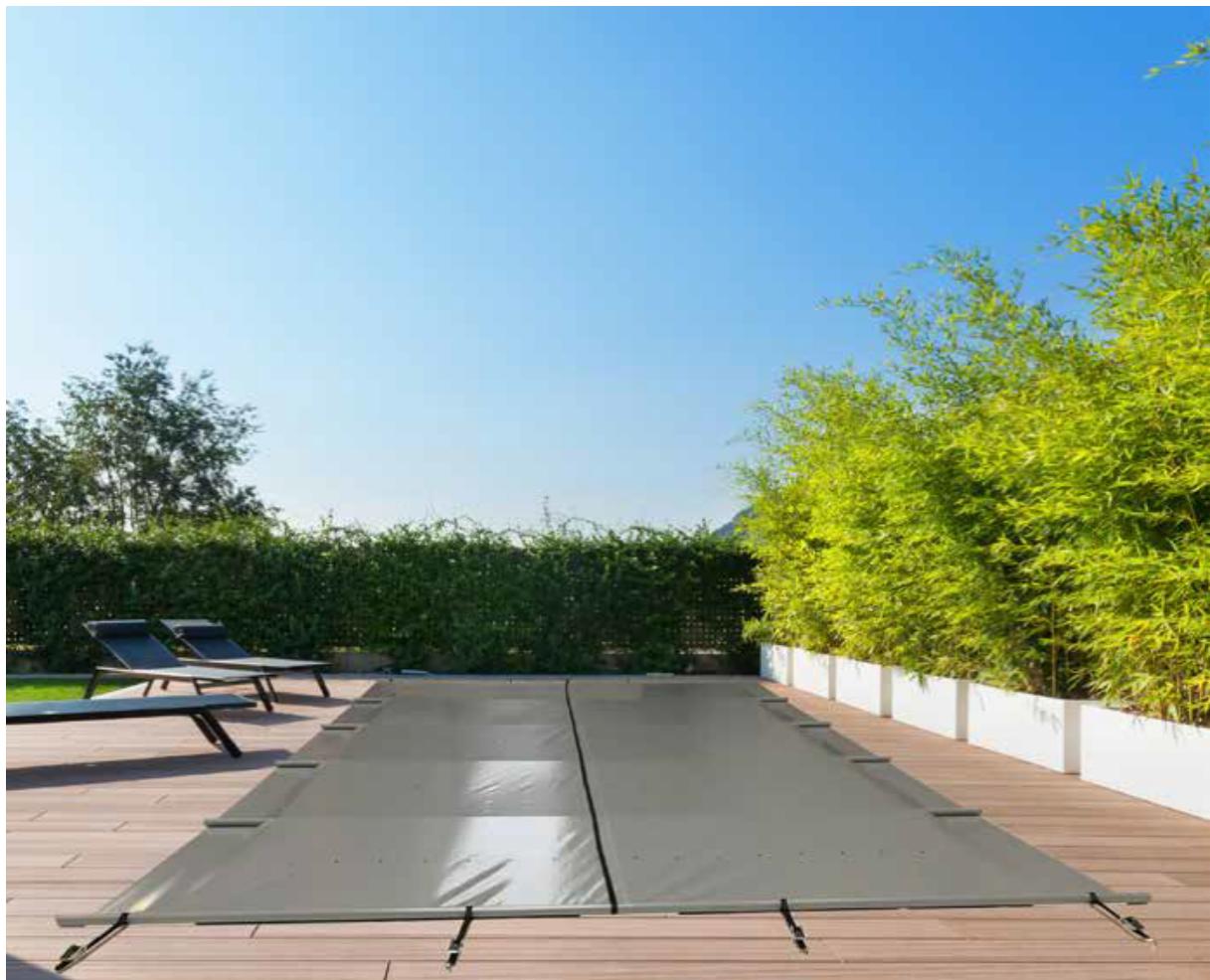


NOTICE DE MONTAGE

Conditions d'utilisation, d'entretien, de maintenance et nos garanties



PRODUITS
CONFORMES À LA NORME
NFP 90-308

Descriptif du produit livré :

- Une couverture enroulée de type VENTO ou VERANO, selon votre commande.
- Une manivelle.
- Un enrouleur automatique DROOPI (option)
- Un ensemble d'accessoires (cliquets, pitons)

Pour cette installation, 2 personnes seront nécessaires avec l'outillage suivant :

- 1 perceuse à percussion, ou simple en cas de plage bois.
- 1 foret diamètre 12 ou 14 selon les modèles.
- 1 marteau

INSTALLATION :

1. La couverture enroulée, doit se positionner du côté souhaité de l'enroulement (stockage).
2. La centrer par rapport au bassin. Un débord de 25 ou 30cm a été prévu selon le modèle ou demande particulière. Ce qui positionne la 1^{ère} barre en retrait par rapport à l'intérieur du bassin.
3. Tendre les sangles équipées d'un anneau en forme de T, afin de marquer le point de percement. (45-50cm du bassin)



4. Utiliser le perforateur pour effectuer un trou de 70mm de profondeur, et y introduire à l'aide du marteau le piton.
5. Dans le cas du modèle VENTO, répéter la même opération pour les sangles d'extrémités.
6. Une fois les anneaux accrochés aux pitons, tendre la barre à l'aide de la sangle de déroulement.
7. De ce côté, il est impératif de fixer les cliquets sur les sangles, pour déterminer les points de perçement pour les pitons.



8. Après la mise en place des pitons, accrocher les cliquets à l'aide de leur anneau et tendre la bâche pour une mise en sécurité de la piscine.



Conditions impératives :

1. La dalle béton doit être dosée à 350kg/m3, et d'une épaisseur de 10cm minimum.
2. Dans le cas contraire, des plots de 20 x 20 x 25cm seront obligatoires.

DÉROULEMENT DE LA COUVERTURE ET FERMETURE DE LA PISCINE :

- Pour la fermeture du bassin, utiliser la sangle de déroulement en vous positionnant sur la largeur opposée à celle de stockage. L'option DROOPI ne permet pas le déroulement de la bâche.
- La piscine ne pourra être sécurisée qu'à l'aide des cliquets de tension. Sans cela, la couverture à barre ne pourra pas répondre aux exigences de la norme NF P 90-308.
AVERTISSEMENT : Une tension excessive ou non symétrique de la couverture (la toile), peut occasionner de graves dégâts. Ces derniers ne rentreront pas dans nos garanties.

ENROULEMENT DE LA COUVERTURE :

- Déverrouiller les cliquets en tirant sur la languette à ressort et ouvrir le à 180°C.
- Séparer totalement les cliquets des sangles, afin qu'ils ne s'enroulent pas avec la couverture, pouvant occasionner des dégâts importants sur la toile ou les barres. Dans le cas du modèle VENTO, désolidariser le crochet S de la sangle.
- Positionner la sangle de déroulement sur toute la longueur de la couverture, afin qu'elle puisse permettre le prochain déroulement.
- Emboiter le carré d'entraînement de la manivelle, dans la 1^{ère} barre, équipée d'un embout adapté.
- Enrouler la couverture au moyen de la manivelle.
- La procédure est la même dans le cas d'un enrouleur automatique DROOPI. Son fonctionnement se fait via sa commande de contrôle.

PERIODE D'HIVERNAGE :

- Notre couverture étant un élément de sécurité, elle doit être fermée et verrouillée.
- **IMPORTANT :**

- La présence de neige doit impérativement être effacée (évacuée) afin d'éviter toute surcharge qui pourrait cintrer les barres de façon définitive.
- Après de fortes précipitations ou apports feuilles, vérifier que les trous d'évacuations ne soient pas bouchés, afin d'éviter toute formation de poche d'eau pouvant apporter une surcharge sur la couverture. (idem qu'en cas de neige)

CONSEILS D'UTILISATIONS :

- Respecter les consignes de déroulement et d'enroulement, afin de préserver la qualité de votre bâche à barres, et sécuriser votre bassin conformément à la norme NF P 90-308.
- Vérifier régulièrement, ou au minimum 1 fois par mois, l'état de votre couverture :
 - Etat de la toile. Pas d'accrocs, de déchirure et de soudure ouverte.
 - La bonne fixation des patins sous les barres, qui permettent la protection de vos margelles.
 - L'état des sangles et cliquets, ainsi que la bonne fixation dans le sol des pitons.
- Le niveau d'eau de votre bassin ne doit pas descendre sous les 2/3 des skimmers, afin de soulager votre couverture en cas de surcharge ponctuelle.
- Dans le cas d'une chute sur votre couverture, cette dernière doit être entièrement contrôlée par un professionnel, afin de garantir ses qualités futures de sécurité de vos enfants. Et continuer à répondre aux exigences de la norme NF P 90-308. Il en sera de même après une grosse chute de neige ou des vents supérieurs à 90km/h.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE VOTRE COUVERTURE :

- Votre couverture doit être nettoyée régulièrement. N'utiliser que des produits non abrasifs et sans solvant.
- Cette étape se fait couverture déroulée en dehors du bassin.
- Profiter de ce nettoyage pour contrôler l'état de votre couverture comme demandé précédemment.
- Au cours de la saison piscine, un entretien régulier avec un jet d'eau est conseillé.

NOS GARANTIES :

Les couvertures VERANO et VENTO sont garanties 3 ans en utilisation normale, sur les éléments suivants :

- Les toiles PVC, profilés peints, pitons inox à douilles et anneaux de fixation inox, sangles et cliquets de tension.

Les autres pièces « dites » mécaniques et accessoires : manivelles, tendeurs clics, patin d'usure, et bouchons d'extrémités des barres est de 6 mois.

Les motorisations DROOPI sont garanties 2 ans selon le respect des préconisations du livret joint à la livraison. 6 mois pour les batteries.

La garantie est exclue dans les cas suivants :

- Mauvais montage, non-respect de la notice d'installation, et détérioration qui en résultent.
- Fausses manœuvres ou utilisations anormales et détériorations qui en résultent.
- Usure anormale des composants de la couverture.
- Usure et avaries dues à des frottements anormaux.
- Usure due à l'abrasion sur des margelles rugueuses, abrasives, galbées ou exemptes de joints.
- Détérioration due au vent supérieur à 90km/h.
- Détérioration due aux transporteurs. Dans un tel cas des réserves doivent être émises à la livraison, et suivies d'une lettre recommandée sous 48h au transporteur.
- Baisse du niveau d'eau.

